

COMPTE RENDU DE REUNION

Date : 23/05/2017

Lieu : SALLE DU CONSEIL

Membres :

Raphaël CHEVALARD – Michèle HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE –
Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Joël PUJADE – Julien LACROIX -- Stéphane LHUISSIER

Absents excusés : Sylvie LARCHEVEQUE – Stéphane LHUISSIER

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie - affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 29/05/2017

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 4
--	---------------------------------	--

ORDRE DU JOUR

1. PLU
2. Vigifoncier
3. Contribution SIESB
4. Questions Diverses

COMPTE RENDU

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 8 avril 2014, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

Sylvie LARCHEVEQUE, absente ce jour, donne pouvoir à Patrick PALISSE. Stéphane LHUISSIER absent ce jour, donne pouvoir à Frédéric PUGNERE.

1. PLU

a. Liste des avis reçus et réponses

Les avis des Personnes Publiques Associées suivantes ont été reçus et stipulent tous un avis favorable. Certains comportent des réserves qui seront levées lors de la réunion des Personnes Publiques Associées du 5 juillet :

- DDTM
- Conseil Départemental du Gard
- Agglomération du Gard Rhodanien
- Chambre d'agriculture
- SDIS
- Maison de l'eau
- Chambre des Métiers et d'Artisanat
- Chambre de Commerce et d'Industrie

Le Maire a soumis au Conseil Municipal les projets de réponses aux courriers de la DDTM et du Conseil Départemental qu'il a préparés. Ces réponses seront remises au Commissaire Enquêteur et présentées lors de la réunion des Personnes Publiques Associées du 5 juillet.

b. Enquête Publique

Le Maire encourage la population à venir rencontrer le Commissaire Enquêteur car ce dernier est neutre et indépendant de la municipalité. Une dizaine de rencontres ont déjà eu lieu.

De son côté, une représentation du Conseil Municipal rencontrera le Commissaire Enquêteur le 3 juin pour lui faire part de ses propres demandes : modification de certaines photos des éléments de patrimoine et intégration de spécifications de protection de ces éléments.

c. Réunion des Personnes Publiques Associées

La réunion est confirmée pour le 5 juillet à 9 heures à la Mairie et sera suivie le 6 juillet d'une réunion du Conseil Municipal.

COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 4
---------------------------------	--

2. Vigifoncier

Vigifoncier est un service d'information en ligne proposé par la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) qui permet de connaître au plus vite les projets de vente de biens sur la commune (information temps réel, vente en Zone Agricole et possibilité de préemption par DIA) au lieu de réception a posteriori comme aujourd'hui.

Il peut contribuer à la maîtrise de la stratégie foncière par la commune et plus généralement, la maîtrise des territoires (protection des patrimoines, ...).

Son coût est le suivant :

- installation du logiciel : 500 €
- Abonnement : 50 € par an
- Notification : 20 €/notification

Le Maire apportera d'autres informations lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal (notamment nombre de transactions annuelles pour évaluer le coût des notifications), avant délibération.

Le Maire a en outre présenté la procédure d'acquisition des « biens vacants et sans maître » qui devrait être prochainement lancée pour une parcelle dans le village. La CCID sera prochainement réunie.

3. Contribution au SIESB

Le Syndicat Intercommunal pour les Etablissements Scolaires Secondaires de Bagnols Sur Cèze (SIESB) a informé la commune que, compte tenu du transfert du Département à l'Agglomération du Gard Rhodanien de la compétence Transports, la mairie devra payer une contribution de 1200 €, (pour les 31 élèves de primaires et maternelles de LE PIN), à partir du 1^{er} septembre 2016.

4. Questions diverses

a. Calendrier

Le calendrier des permanences du Conseil Municipal lors des élections législatives a été approuvé.

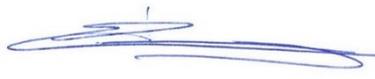
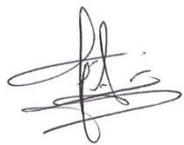
b. Les horaires scolaires

Suite aux élections présidentielles, pour les écoles volontaires seulement, et avec l'aval de l'Inspection Académique, des nouveaux horaires de classe peuvent être mis en place à la rentrée 2017. Les institutrices, avec la contribution de la mairie, ont proposé aux parents d'élèves 4 nouveaux types d'horaires.

c. Les contentieux

Le maire a fait un point sur les trois contentieux en cours

Signatures conseillers municipaux

Raphaël CHEVALARD	
Michèle HOOGE	
Julien LACROIX	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Joël PUJADE	
Mireille ROUZAUD	